DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

CANNES-ECLUSE

ELABORATION	1 ère REVISION prescrite le : 10 décembre 2015			
prescrite le : 27 janvier 2005				
arrêtée le : 3 juillet 2007	arrêtée le : 12 juillet 2017			
approuvée le : 22 janvier 2008	approuvée le : 12 juin 2018			
modifiée le : 22 juin 2016	modifiée les :			
arrêtée le :	révision simplifiée le :			
approuvée le :	mise à jour le :			



PIECE N° 2.3

ORIENTATIONS
D'AMENAGEMENT
ET DE
PROGRAMMATION

ence d'aménagement et d'urbanisme

E - E

VU pour être annexé à la délibération du : 12 juin 2018

- Plan local d'urbanisme de CANNES-ECLUSE - orientations d'aménagement et de programmation - juin 2018 -

PLAN LOCAL D'URBANISME DE CANNES-ÉCLUSE

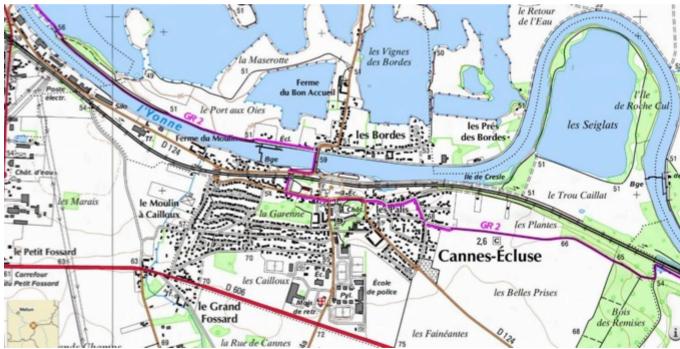
ORIENTATIONS
D'AMÉNAGEMENT
ET DE
PROGRAMMATION

- Juin 2018 -

Source: Géoportail IGN – échelle 1 / 25 000







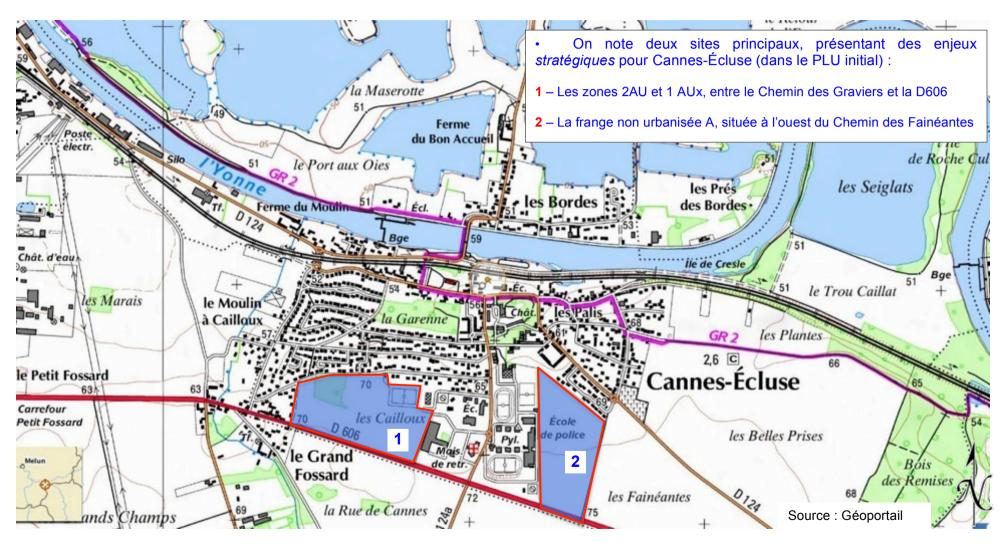
LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

- ETUDE DES ZONES D'EXTENSION OU D'AMÉNAGEMENT DU VILLAGE -

Les différents sites concernés par les orientations d'aménagement	3
Principes généraux d'aménagement	4
LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION :	
A - POTENTIEL DES SECTEURS MUTABLES au regard des données du site et des objectifs	
1 – Analyse des sites au regard des contraintes diverses	6
2 – Synthèse des éléments du diagnostic	7
B - LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION	
1 – Le secteur des Cailloux, principes d'aménagement proposés, organigramme	8
2 – Le secteur des Cailloux, principes d'aménagement proposés, implantations	9
3 – Le secteur des Fainéantes.	10
*	

Les différents sites concernés par les orientations d'aménagement

• Les secteurs concernés par la réflexion urbaine et les principes d'aménagement retenus. Echelle 1 / 15 000



- Plan local d'urbanisme de CANNES-ECLUSE orientations d'aménagement et de programmation juin 2018 -
- Principes généraux d'aménagement.
- 1 La zone 1AU, entre le Chemin des Graviers et la D606. (16,0 hectares, dont 13,0 hectares correspondant à une réelle consommation d'espaces hors terrains de sport).
- favoriser une *vie de quartier* par la composition urbaine.
- diversifier l'offre de logements (offre de logements pour les primo-accédant) et les densités urbaines.
- créer un quartier d'interface entre les espaces sportifs à l'Est et le quartier résidentiel à l'Ouest.
- 2 La frange non urbanisée à l'ouest du Chemin des Fainéantes. (13,7 hectares).

À plus long terme, mener une opération qui prenne en compte la sensibilité paysagère de l'entrée Sud du Village.

Autres objectifs:

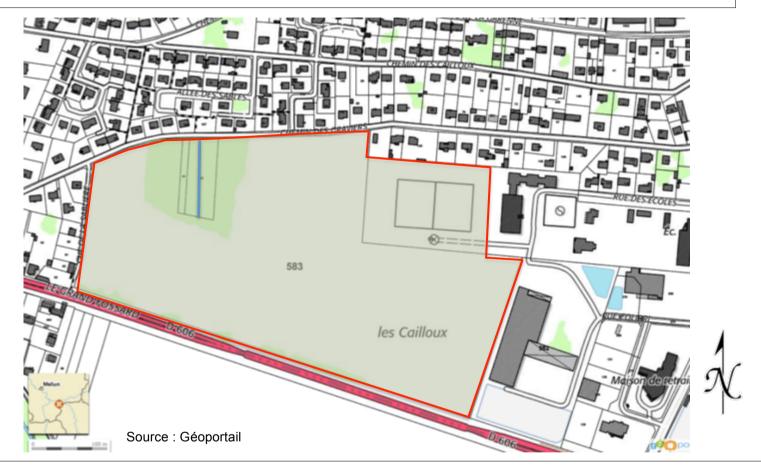
- optimiser l'offre foncière en termes d'emplois,
- aménager une entrée de ville qualitative,
- sécurité des flux routiers, pas de traversée d'agglomération.

- Localisation des sites à enjeux : échelle 1 / 10 000 è -



- Une surface importante à l'échelle du village : environ 27 hectares au total.
- Des parcelles à fonctionnalités agricoles (classées dans le MOS 81 postes de l'IAU en espaces agricoles de grande culture, représentant environ 315 ha sur la commune en 2012*) *source : lau-ldf MOS 81 postes.

- Plan local d'urbanisme de CANNES-ECLUSE orientations d'aménagement et de programmation juin 2018 -
 - Loupe sur le secteur 1 limité par la voie départementale D606 : échelle 1 / 5 000 è -

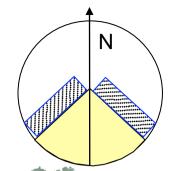


Des parcelles et espaces boisés : 14 000 m² et 400 mètres de plantations d'alignement le long de la départementale.

- Plan local d'urbanisme de CANNES-ECLUSE - orientations d'aménagement et de programmation - juin 2018 -

LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

A – POTENTIEL DES SECTEURS MUTABLES au regard des données du site et des objectifs communaux



1 – Analyse des sites au regard des diverses contraintes

1									
	SECTEURS	Desserte en Voirie et Réseaux Divers - VRD	TERRAINS CULTIVES	PRESENCE D'ARGILE	REMONTEE DE NAPPES	MILIEUX SENSIBLES	BILAN et observations		
	1 – Le secteur 1, entre le Chemin des Graviers et la D606	Oui partiellement (vérifier capacité desserte ERDF). Accès sur RD à traiter.	Oui.	Non.	Non.	Non.	Site stratégique de la politique démographique, mais qui devra faire l'objet d'un programme diversifié en termes d'offre de logements et d'une grande qualité écologique.		
	2 – Le secteur 2, à l'ouest du chemin des Fainéantes	Oui partiellement (vérifier capacité desserte ERDF).	Oui.	Non.	Non.	Non.	Site important pour le développement économique et la qualité du traitement de l'entrée de ville.		

*

* *

- Plan local d'urbanisme de CANNES-ECLUSE - orientations d'aménagement et de programmation - juin 2018 -

2 - Synthèse des éléments du diagnostic

• L'intervention s'inscrit dans une démarche du type « approche environnementale de l'urbanisme » (AEU®).

Celle-ci suppose une démarche structurée en quatre étapes :

- 1 Analyse croisée des enjeux environnementaux du terrain. Partage du diagnostic avec les parties prenantes.
- 2 Définition d'objectifs quantifiables et vérifiables ; définition de grandes orientations ; validation.
- 3 Déclinaison des objectifs et orientations en principes opérationnels ; déclinaison dans un document réglementaire.
- 4 Définition des mesures d'accompagnement aux étapes ultérieures du projet.
- Synthèse du diagnostic :
- Les évolutions démographiques de la commune, comme les besoins des habitants, nécessitent un apport diversifié en logements.
- La gestion du cycle de l'eau comme la faible capacité des réseaux nécessite un traitement des eaux pluviales qui soit effectué in situ.
- L'intégration des opérations vis-à-vis des espaces environnants nécessite des dispositions rigoureuses en termes de typo-morphologie.

*

* *

B - LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

1 - La zone des Cailloux : Principes d'aménagement proposés = organigramme : échelle ≈ 1 / 4 000 è



2 - La zone des Cailloux : Principes d'aménagement = implantations : échelle 1 / 4 000 è



3 - La zone des Fainéantes : Plan de délimitation et principes de fonctionnement : échelle 1 / 5 000 è

